

<p>Réunion du conseil d'université des 07-08/12/2017 <i>Extrait des décisions</i></p>

Point 1 **Adoption de l'ordre du jour**

Le conseil d'université adopte à l'unanimité l'ordre du jour de la réunion des 7 et 8 décembre 2017, compte tenu de la modification proposée.

Point 2 **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'université**

Le conseil d'université adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 06-07/04/2017.

Point 5.2 **Perspectives : Décision relative au contrat d'objectifs et de moyens 2017-2022**

Le conseil d'université approuve à l'unanimité le texte du contrat d'objectifs et de moyens 2017-2022 qui lui a été présenté.

Point 6.1 **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes et la gestion de l'UFA en 2016 et décision relative à la décharge de la présidente pour l'exercice 2016**

Conformément à l'article 6.2.3. de l'Accord de Weimar, en liaison avec l'article 16 du règlement financier, le conseil d'université se prononce à l'unanimité en faveur de la décharge de la présidente pour l'exercice 2016.

Point 6.2 **Adoption du budget 2018**

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'adopter la décision budgétaire modificative n° 2/2017 ainsi que le projet de budget pour l'exercice 2018.

Point 8.2 **Décision relative à la détermination du montant des allocations pour l'année universitaire 2018/2019**

Aide à la mobilité

Il est proposé d'augmenter le montant de l'aide à la mobilité mensuelle pour les étudiants dûment inscrits auprès de l'UFA et se trouvant en phase de séjour dans le pays partenaire (y compris le pays tiers) à 300 € (pour une durée maximale de 10 mois par année universitaire).

L'UFA soutient actuellement au maximum 80 étudiants par année universitaire, par coopération et toutes promotions confondues.

Décision :

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'adopter les règles de financement des cursus franco-allemands proposées pour l'année universitaire 2018/2019, compte tenu de la modification proposée.

Point 10.1 Décision relative à la publication de l'appel à projets pour le financement de manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs (Ateliers de recherche, Écoles d'été) 2018

Le conseil d'université décide par 19 voix et 2 abstentions la publication de l'appel à projets pour le soutien aux manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs (Ateliers de recherche et Écoles d'été), compte tenu des modifications proposées.

Point 10.2 Décision relative à la publication de l'appel à projets pour le financement de manifestations scientifiques consacrées à la thématique du numérique

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel à projets pour le soutien aux manifestations scientifiques consacrées à la thématique du numérique.

Point 12 Décision relative à l'adhésion de nouveaux établissements membres

Le conseil d'université décide à l'unanimité l'admission des établissements suivants en tant que membres de l'UFA :

- Hochschule für öffentliche Verwaltung Kehl
- Leuphana Universität Lüneburg
- Universität Koblenz-Landau
- Universität Trier
- Université de Franche-Comté